

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 novembre 2022

Convocation du 15 novembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 26

Nombre de Conseillers présents : 19

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 24 novembre 2022.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, DESPLATS, EDIN, JOBERT, GERFAULT, LUCIEN, LINARD, ORIEUX, LE MARREC.

Absents excusés : Mme CULLERIER Vanessa
Mr GUILLEUX Michel
Mme MAUXION Anita donne pouvoir à Mr Michel COURCELLE

Absents : Mme LOISON Katy
Mr CONGNARD André
Mme BEAUDOIN Pauline
Mr TUFFIER Jérôme

Convocation : 15/11/2022
Affichage : 24/11/2022

Secrétaire de séance : Mr EDIN François

OBJET : PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2021/2022 POUR LES ENFANTS DE JARZE VILLAGES SCOLARISES A L'ECOLE DE BAUNE

Madame le Maire propose de verser une participation à la commune de Loire Authion, pour prendre en charge les frais de fonctionnement de l'école de Bauné, pour l'année scolaire 2021/2022 pour les élèves de Jarzé Villages qui y sont scolarisés.

- participation pour un élève de maternelle : 1 226.73 € pour 1 maternel
- participation pour un élève d'élémentaire : 352.23 € soit 1 761.15.00 € pour 5 élémentaires

Soit une participation totale de 2 987.88 €

Le Conseil Municipal accepte cette participation à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.